

# LE PASSE-TEMPS

## ET LE PARTERRE

RÉUNIS  
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES  
Seul vendu dans les Théâtres

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

### ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.  
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

V. FOURNIER, Directeur

### ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50  
Réclames..... — 1 »

### SOMMAIRE

Causerie : <i>Les Chapeaux des Chevaux</i> .....	Pierre BATAILLE.
Echos artistiques.....	X...
Peines d'amour perdues (sonnets).....	Henri SECOND.
Lettre parisienne : <i>Distributions de prix</i> .....	Georges LAURENCE.
Chronique Féminine : <i>Les Concessions en ménage</i> ...	Gab. CAVELLIER.
Notes d'actualité : <i>La Chasse</i> .....	Georges ROCHER.
Les Japonais au théâtre.....	René GROUGÉ.
Aime-t-on plus que la vie ? (suite et fin).....	Eugène FOURRIER.

## CAUSERIE

### Les Chapeaux des Chevaux

On s'occupe beaucoup des chevaux en ce moment : cela permet de s'occuper un peu moins des hommes.

Deux associations importantes, la *Société protectrice des Animaux* et la *Société d'Assistance aux Animaux* cherchent — avec une sollicitude qui les honore — à embellir l'existence si longtemps précaire et décolorée du quadrupède que Buffon s'est un peu trop hâté d'appeler « la plus belle conquête de l'homme », puisque l'homme songe déjà à le remplacer par une conquête qu'il estime autrement belle : celle du cheval-vapeur!

La *Société protectrice* ne visait que la répression des mauvais traitements

infligés aux chevaux; la *Société d'Assistance* s'est donnée pour mission de travailler à leur bien-être et d'améliorer leur situation « sociale ».

Encore un peu, elle en ferait des électeurs!

L'espèce chevaline a dû accueillir avec des bennissements de joie ce programme ruisselant de bonnes intentions.

Les chevaux maigres et replets  
Trainant des omnibus complets

allaient enfin voir s'ouvrir devant eux, une ère de félicités tout à fait inespérées.

Par malheur, cet excès d'humanité — auquel on ne pourrait qu'applaudir — se produit juste à l'instant précis où les chevaux — en tant qu'animaux de trait et de fatigue — vont céder le pas à l'électricité.

Le poète Xavier Marmier a déjà pris sa lyre pour saluer de quelques rimes riches leur prochaine disparition :

Voici que leur race s'éclipse!  
Que leur sert d'avoir pour aïeux  
Pégase, le cheval des Dieux,  
Et celui dont parle — si vieux —  
L'Apocalypse?

La *Société protectrice des Animaux* eut — il y a deux ans — l'idée d'offrir gratuitement à tous les cochers parisiens qui le lui demanderaient, un chapeau de paille destiné à préserver les chevaux des congestions, coups de chaleur et autres méfaits du soleil.

En moins d'une semaine, six mille chapeaux furent distribués; la province se hâta de suivre cet exemple et nous pûmes voir circuler dans nos rues nombre de chevaux de fiacres ou d'attelages quelconques, coiffés du « Yoko » qui — aux papillottes près — leur donne vaguement l'air de vieilles Anglaises en voyage.

La forme de ces couvre-nuques est variable; il en est de ronds, de pointus, les uns sont agrémentés de rubans, de plumets, les autres de pompons, de grelots, sans que « Cocotte » en paraisse plus fière.

La sensibilité — peut-être excessive — qui a conseillé à la *Société Protectrice* l'adoption du chapeau de paille, n'a pas été du goût de la *Société d'Assistance*.

Jalouse du bruit qui se faisait autour des libéralités de sa rivale, cette dernière Société a vertement critiqué l'emploi des chapeaux de paille et préconisé celui des chapeaux de toile qui — vu leur prix relativement élevé — n'eurent qu'un succès très modéré.

La S.P.A. ayant fait savoir que le modèle adopté par elle avait été préalablement soumis à une commission de vétérinaires et de praticiens, la *Société d'Assistance* ne se tint pas pour battue et constitua — à son tour — un Comité de savants et d'hommes de cheval chargés de décider s'il était vraiment nécessaire d'abriter le crâne et la nuque du cheval contre les ardeurs du soleil et — en cas d'affirmative — sur quels principes devait être basé l'appareil protecteur et quelle forme il devait avoir.

Les commissaires enquêteurs — comme on pouvait s'y attendre — se sont prononcés contre l'initiative prise par la *Société protectrice*.

Bien qu'il ne soit pas absolument prouvé que « la plus noble conquête de l'homme » ait besoin d'être « coiffée », il est indispensable — suivant eux — de remplacer le chapeau de paille actuellement en usage par l'ombrelle ou le parasol.

La question en est là. Placés entre deux avis contraires, les cochers ne savent plus où donner de la tête — je veux

parler de la leur — et paraissent disposés à revenir à l'ancienne mode qui consistait à ne se préoccuper en aucune façon de la longue boîte osseuse de leurs coursiers.

Voilà ce que les chevaux auront gagné à être trop protégés.

Il est vrai qu'il leur restera la ressource de manger leurs chapeaux, le jottir où il sera démontré qu'ils sont parfaitement inutiles.

Une réforme qui leur sera plus agréable et me paraît de nature à les toucher de plus près, est celle qui consiste à remplacer le fouet à lanière courte — généralement en usage à l'heure actuelle — par le fouet à mèche légère qui fait plus de bruit que de mal.

La *Société protectrice des Animaux* espère arriver bientôt à cet heureux résultat.

Il faut la féliciter de son initiative ; la *Société d'Assistance* dût-elle en témoigner — derechef — son mécontentement.

Les chevaux — sans doute — aimeraient mieux la suppression absolue du fouet, mais il ne faut pas aller si vite dans la voie des réformes, et je les engage fortement à ne pas trop compter sur celle-là !

Pierre BATAILLE.

**LA CRÈME SIMON est la meilleure des Crèmes**



## Echos Artistiques

On annonce de Berlin que la célèbre tragédienne italienne Eléonore Duse serait à la veille de quitter définitivement la scène. Elle donnerait une dernière tournée d'adieu en automne, qui commencerait en Suisse. Dans le courant du mois de septembre, elle jouerait successivement à Vienne, Budapest et Berlin. Après avoir visité quelques autres villes allemandes, elle se rendrait à Londres et à Paris. La Duse ferait ses adieux au public italien en dernier lieu, c'est-à-dire au début du printemps prochain.

Le théâtre le moins coûteux d'Italie.

La concurrence crée parfois des situations extraordinaires. Le directeur du théâtre Fulzi, d'Alexandrie, ayant monté *Cavalleria Rusticana* et *Galvina*, œuvre nouvelle d'un compositeur de l'endroit, s'aperçut vite que le public préférerait de beaucoup se rendre au théâtre de prose. Alors, il se décida à baisser le prix des places de façon à défier toute concurrence, et la foule afflua bientôt aux places de l'amphithéâtre cotées 20 centimes et celles du parterre 40 centimes !

On annonce, à Paris, un prochain concours de joueurs de vielles.

L'idée nous paraît originale, mais existe-t-elle encore, du moins à Paris, des sonneurs de vielle ? Il semble que cet instrument à la voix chevrotante et aux sons nasillards s'en soit allé avec les vieilles coutumes et les modes désuètes. Pourtant qui croirait que la vielle a eu quelquefois ses entrées à la Cour de France ? La reine Marie Leczinska en avait fait son instrument favori. Elle l'avait toujours à sa portée, sur un petit meuble brodé de ses mains.

Chassée de la cour la vielle s'était réfugiée dans les campagnes ; elle y est toujours un peu en honneur, principalement dans le Limousin et le Berri, où l'on voit des noces champêtres défilier aux sons plaintifs de cet instrument.

Un jugement du tribunal de Berlin vient de trancher une question théâtrale intéressante.

Il s'agissait des suites pécuniaires d'un incident survenu pendant une représentation au Théâtre-Apollo. Mlle Carola et M. Braun, qui jouaient dans la même pièce, étaient loin d'être ce qu'on appelle de bons camarades. Un soir, M. Braun, se conformant aux indications de la pièce, avait passé son bras autour de la taille de sa partenaire, mais avec une pression plus forte que celle-ci n'entendait le supporter. Outrée de colère, elle murmura un mot qui pouvait ressembler à une injure, et assez haut pour que cela fût entendu par les spectateurs du parquet. Le rideau baissé, M. Braun prit sa revanche ; il traita de « femme effrontée » Mlle Carola, qui répondit en lui sautant aux yeux. L'acteur se défendit en la frappant au visage. Elle eut une attaque de nerfs et déclara ne pouvoir rentrer en scène pour l'acte suivant.

Tels sont les faits, à la suite desquels une plainte en justice a été portée contre Mlle Carola par le directeur du Théâtre-Apollo, qui réclamait à sa pensionnaire le paiement du dédit spécifié à l'acte d'engagement, soit 18.750 francs. En première instance, le plaignant fut débouté. Le jugement portait qu'une actrice est dans l'impossibilité de se présenter en public et de tenir un rôle quand elle a été mise dans un état de surexcitation nerveuse, comme celui qu'avait provoqué, chez Mlle Carola, l'acte de violence dont elle avait été l'objet ; que, par conséquent, il n'y avait pas lieu de réclamer le paiement du dédit. Le tribunal d'appel a confirmé ce jugement.

Les uns après les autres, les théâtres ferment leurs portes. D'ailleurs, le public aime beaucoup moins le théâtre qu'autrefois et, si cela continue, nous verrons réalisée une des plus célèbres légendes sur l'Odéon d'autrefois.

Un jour, au moment de lever le rideau, on s'aperçut qu'il n'y avait qu'un seul spectateur dans la salle. Les artistes pensèrent que c'était bien le cas de faire relâche et dépendèrent le régisseur qui, très poliment, offrit au spectateur, s'il consentait à s'en aller, de lui rembourser le prix de sa place et de lui donner en plus un billet gratuit pour un autre soir.

— Nullement, dit le spectateur, j'ai payé, vous jouerez.

Et l'on fut bien forcé de jouer pour cet original unique ; mais les acteurs, exaspérés furent si détestables qu'il siffla, et l'on en profita pour le faire expulser par le commissaire de police, sous prétexte qu'il troublait le spectacle !



## Peines d'Amour perdues

### I OUBLI

Le cœur me bat encor, rien qu'à vous parler d'elle :  
C'était une enfant blonde, aux grands yeux noirs et doux,  
A qui Dieu, par erreur, n'avait point donné d'aile,  
Mais dont les séraphins pouvaient être jaloux.

Mon bonheur s'est enfui même avant l'hirondelle  
Que l'hiver épouvante et chasse loin de nous ;  
Sur d'autres s'est posé son amour infidèle,  
Et d'autres ont rêvé, le front sur ses genoux.

Ainsi que l'herbe croît sur le bord d'une fosse,  
L'oubli couvre à présent cette passion fausse,  
Morte si tôt et qui devait toujours durer !

— Depuis, niant l'ivresse et croyant au martyre,  
Les serments d'amoureux me font d'abord sourire  
Et finissent toujours par me faire pleurer !

### II SOUVENIR

Si tes grands yeux chéris se ferment pour jamais,  
Si la parole meurt sur ta lèvre blémie,  
Tu seras ma dernière et mon unique amie,  
Je le jure à moi-même et je te le promets !

Vivante, j'aurais pu t'être infidèle, mais  
Offenser une morte étant une infamie,  
En moi rayonnera ta mémoire affermie  
Et je n'aimerai plus nulle part désormais !

Mon âme te suivra dans la tombe entr'ouverte  
Et, pendant que sur toi poussera l'herbe verte,  
Je laisserai, bravant les insectes hideux,

Le meilleur de mon être à ta dépouille informe :  
Et là, cœur contre cœur, nous attendrons tous deux  
Que le tien se réveille ou que le mien s'endorme !

Henri SECOND.



## Lettre Parisienne

### DISTRIBUTIONS DE PRIX

Le soleil a relevé le défi du Conseil supérieur de l'Instruction publique et démontré, par des arguments rayonnants et irrésistibles, que tout travail fructueux est impossible aux élèves et aux maîtres enfermés en classe par 38° à l'ombre.

Le Conseil supérieur a donc, malgré le referendum des parents, sacrifié l'intérêt scolaire de l'élève aux convenances du maître pour la disposition de ses vacances, ce qui est un peu, on l'avouera, le monde renversé.

Tout le mois de juillet a été perdu pour l'enseignement. Par une atmosphère pareille, tandis que son maître somnolait dans sa chaire, en classe ou à l'étude, l'infortuné « *alumnus* » n'avait d'autre ressource que d'en faire autant ou de se rafraîchir l'imagination en repassant églogues et bucoliques et scandant à perte de souffle : « *Tityre, tu, patulæ recubans, sub tegmine fagi* ». Aussi, à l'ombre avare des acacias phthisiques et chauves de la cour de récréation, entre les quatre murs brûlés de sa prison étouffante, les yeux levés sur le pan de ciel bleu, rêvant de la clef des champs et des sous-bois entrevus les vacances dernières, avec quel tressaillement d'aise, il a entendu les coups de marteau des charpentiers en train d'édifier l'estrade traditionnelle de la distribution solennelle des prix!... *Denique tandem!*

Enfin, le voilà arrivé, le grand jour de la délivrance. La musique municipale ou celle du régiment joue la *Marseillaise*, tandis que, pour aller prendre place sur les fauteuils prêtés pour la circonstance par la préfecture, la sous-préfecture ou la mairie, défile, dans la haie des parents, le cortège majestueux et rengorgé des « autorités » de la cité, suivies du peloton des professeurs en robe. Le professeur a prononcé le discours d'usage et le président de la cérémonie y a répondu avec d'autant plus d'à-propos qu'il l'a eu à loisir dans les mains. On a applaudi, on a souri aux allusions fines et, après un petit air de musique, généralement une figure de quadrille, le surveillant général a entamé la proclamation du palmarès.

Regardez bien autour de vous, le véritable triomphateur n'est pas le lauréat, c'est papa, c'est maman. Avec quel orgueil ils le félicitent de voir leurs « sacrifices » couronnés!

C'est à eux qu'il sera le plus difficile de faire comprendre qu'une distribution de prix peut être une fête charmante, mais que c'est chose surannée, ne répondant plus à la conception traditionnelle qu'on se fait aujourd'hui des sentiments de liberté, d'initiative et de responsabilité à développer chez l'enfant, à l'école ou au collège.

On s'est enfin rendu compte qu'un bon élève n'a pas besoin, pour bien travailler, de l'aiguillon des prix et des accessits et que ceux-ci ne sont pas davantage un stimulant pour l'écolier paresseux.

La méthode de travail qui fonde les progrès de l'instruction individuelle sur la jalousie mutuelle, sous prétexte d'émulation, et non sur le sentiment pur du devoir, est déplorable. Il ne faut pas que les enfants puissent croire que la récompense honorifique — aujourd'hui une couronne, demain les

palmes académiques — soit le but et la fin de l'éducation. « Il est bon, au contraire, a dit un maître avisé, de combattre ce mauvais penchant de la nature humaine. Pour transformer les enfants en hommes, il faut les traiter le plus possible comme des hommes en s'adressant le plus possible à leur conscience ».

Déjà, et c'est un acheminement considérable, on a supprimé le Concours général.

Mais d'autres expériences plus radicales ont été faites et, sans chercher d'exemple à l'étranger, nous n'avons qu'à nous reporter à ce qui se passe à Paris, à l'Ecole Alsacienne, cette école modèle qui, fondée il y a une trentaine d'années, a, la première, innové et expérimenté les principales réformes introduites depuis dans notre enseignement secondaire public. Dès 1881, Paul Bert disait, à l'Ecole Alsacienne : « Ce que j'admire le plus, ce sont vos récompenses. Plus de concours, plus de prix! Dans cette France, où l'éducation publique semble prendre plaisir à cultiver et à développer nos défauts naturels, vous avez eu les premiers le courage de supprimer cet appareil vaniteux et sonore. Vous ne vous efforcez pas d'établir une hiérarchie souvent illusoire, parfois injuste, toujours puérile. Vous dites, avec une simplicité qui a sa grandeur : « Ceux-ci ont très bien fait, ceux-ci ont assez bien fait leur devoir ».

L'émulation n'en existe pas moins, mais sous une autre forme. La question pour l'élève n'est plus de savoir s'il est supérieur à tel ou tel, il lui suffit d'être supérieur à ce qu'il était lui-même, il y a un an et la satisfaction qu'il en éprouve est d'une qualité autrement délicate que celle puisée dans l'émulation de la jalousie.

En matière de punition, l'Ecole Alsacienne a aussi innové et a réussi à peu près à faire passer dans l'usage scolaire sa réforme qui consiste à supprimer le *pensum* machinal et à le remplacer, pour le devoir mal fait, par l'obligation de le recommencer et de mieux faire. Point de *pensum*, point de piquet, point de retenue, point de séquestration : des avertissements. Trois avertissements entraînent l'exclusion temporaire et trois autres l'exclusion définitive. Celle-ci est très rare, parce que l'Ecole a su trouver dans la famille, la collaboratrice qu'elle devrait toujours être. La bonne éducation de l'enfant dépend, en effet, de l'aide mutuelle que doivent se prêter parents et professeurs. Si ceux-là sont impuissants à le corriger, ceux-ci le seront encore plus.

Il n'y a, d'ailleurs, aucun intérêt social à maintenir contre toute raison dans la discipline scolaire un enfant qui y est absolument revêché, à le contraindre de force à une gymnastique

de l'esprit à laquelle il est réfractaire, à le désespérer et à l'exaspérer, à lui fausser le caractère, à le dévoyer et à le détourner, en somme, de la culture d'autres aptitudes; car, enfin, l'instruction dite secondaire ne répond pas à elle seule à toutes les fins humaines, bien qu'en pensent en leur amour-propre encore trop de parents, et le collège n'est pas une maison de correction intellectuelle.

Georges LAURENCE.

## GAUFRAGE, PLISSAGE

J. CORTEY, 8, rue St-Côme (au premier)



## CHRONIQUE FÉMININE

### Les Concessions en Ménage

Jeunes gens qui voulez vous marier, pensez bien à ceci : c'est que le mariage entraîne pour chacun des conjoints l'abandon d'une part de son libre arbitre et l'astreint nécessairement au régime des concessions.

En général, la résolution des difficultés de détail se fait petit à petit. Madame tolérera et finira même par aimer l'odeur du tabac, si son mari est fumeur. Monsieur supportera que sa femme passe un temps d'abord estimé trop long à sa toilette. L'affection réciproque effectue des miracles en ce qui concerne ces mille dissidences d'appréciation ou de caractère qui créent parfois de prime abord quelques nuages à la lune de miel.

Mais il en va trop souvent autrement sur les points de principe.

Ainsi, j'ai connu des jeunes gens qui s'exprimaient de la sorte :

— Moi, je ne tolérerai jamais que ma femme aille à la messe!

Et des jeunes filles qui disaient :

— Moi, je ne veux pas que mon mari mette les pieds au café!

Heureusement, ces belles déclarations d'intransigeance cèdent généralement à l'expérience du ménage. Quand elles persistent, c'est le diable d'en venir à bout.

Voyons, raisonnons, pourtant :

Vous, monsieur, vous ne pratiquez pas. C'est votre droit. Mais vous ne prétendez pas, j'imagine, transformer ce droit qui vous est exclusivement personnel en une attribution de souveraineté tyrannique contre une femme dont les convictions sont, après tout, aussi respectables que les vôtres!

Ah! je sais! vous allez m'objecter que votre femme ne sort qu'avec vous, et que vos sentiments vous interdisent de la conduire à l'église.

Eh! bien, vous avez tort, cher monsieur, cent fois tort! Aller à l'église n'est pas faire acte de foi. Vous ne vous compromettez donc pas plus en y allant tenir compagnie que si, horripilant la musique, vous craigniez de passer pour un mélomane en la conduisant à l'Opéra.

Quant à vous, madame, votre présomption d'interdire à votre mari la fréquentation accidentelle du café relève du même reproche de tyrannie.

Il y a, réfléchissez-y bien, des habitudes qui ne se perdent guère. Le café est une de celles-là. Du moment où votre époux n'est pas un pilier d'estaminet (auquel cas vous auriez eu grand tort de le prendre), pourquoi lui refuser son apéritif quotidien ou sa partie de dominos de 6 à 7 : innocente distraction qui constitue peut-être le seul lien demeuré entre sa vie de garçon et sa vie d'homme marié, et grâce à laquelle il vous revient souriant, heureux, content de votre condescendance?

Foin des principes qui n'engagent pas votre conscience, entendez-vous, jeunes époux! Il n'y a rien de vilain, de sot, d'outrecuidant, comme un personnage se prévalant de SES PRINCIPES pour imposer son autorité aux autres.

Et si vous me dites que, dans les exemples ci-dessus, je résous la difficulté par le sophisme, je vous répondrai que bien égale doit être pour chacun la façon de résoudre, du moment où elle aboutit à cette chose désirable entre toutes : s'accorder, et être heureux.

Gabrielle CAVELLIER.



## NOTES D'ACTUALITÉ

# LA CHASSE

Deux des qualités maîtresses du parfait chasseur sont le sang-froid et la patience, mais elles lui échappent généralement quand il s'agit de la date de l'ouverture. On n'ouvre jamais assez tôt à son gré et il voudrait toujours être de la zone la plus avancée. Une ouverture tardive est cependant préférable et pour le chasseur et pour le cultivateur, dont il faut mettre les intérêts d'accord. Le cultivateur aura eu tout le temps de débarrasser les champs de leurs moissons et le chasseur, s'il n'a plus guère que la queue du passage de la caille, y gagnera, du moins, les couvées et les portées s'étant développées, un gibier plus en forme et plus digne de son coup de fusil. D'ailleurs, pour donner aliment à son impatience, pourquoi, de même qu'on éta-

blit des zones régionales, pourquoi n'en créerait-on pas de départementales? Tous les départements, en effet, comportent deux zones caractérisées : l'une de plaine et l'autre de côtes et quelques-uns en ont une troisième de franche montagne. Les côtes et la montagne pourraient être ouvertes à la chasse avant la plaine.

Les cinq cent mille contribuables qui forment l'armée des chasseurs français n'ont aucun esprit d'entente. Au lieu de considérer dans leur ensemble les conditions multipliées dans lesquelles se présente le gibier, conditions climatiques et agricoles, ils n'envisagent la chasse qu'au point de vue local et sont ennemis les uns des autres.

Cependant, un commencement de cohésion s'est manifesté à la fondation, en mars 1902, de la « Société des Chasseurs de France ». Une vingtaine de desiderata d'intérêt commun ont été formulés dont nous citerons les principaux :

1° La vulgarisation des chasses communales, partout où la propriété est très morcelée, de façon à mettre un terme aux chicanes de limites et à intéresser au gibier du sol le chasseur qui exploite le gibier de ce sol; d'où la protection du gibier, son élevage parfois et sa conservation;

3° La répartition plus équitable du prix du permis de chasse : 20 francs au lieu de 28 francs pour chasser jusqu'au 5 ou 10 janvier; 40 francs au lieu de 28 francs pour la plénitude des droits annuels. Mesure logique, libérale et démocratique.

4° La relégation temporaire des braconniers, dangereux ou récidivistes aux colonies, avec dotation de secours et de concession de terrain, sous un régime spécial et avec assimilation au colon volontaire. La France écumée d'hommes nuisibles et dangereux : les colonies peuplées d'hommes d'avant-garde énergiques;

9° La création d'écoles de garde-chasses et de propriété, telles qu'il en existe à l'étranger, où elles forment d'excellents éleveurs, agriculteurs et faunéculteurs tout à la fois, tandis qu'en France, les quatre cinquièmes des gardes-chasses sont ignorants du métier, de ses devoirs et de ses droits;

13° L'absolue interdiction des conserves de gibier indigène, en temps de chasse prohibée. A plus juste titre, l'interdiction de conserves frigorifiées de gibier sous poil ou sous plumes qui favoriseraient le braconnage et le colportage, par l'impossibilité des contrôles chez les particuliers, aussi bien que chez les restaurateurs;

15° Le visa d'administrations compétentes pour tous transports de gibier vivant et d'œufs, même en temps de chasse ouverte, afin de gêner les braconnages de gibier vivant qui sont les plus productives pratiques du braconnier;

18° L'abaissement des tarifs des chemins de fer pour le transport des chiens et du gibier de repeuplement. Prix abusifs, car un chien paie plus du quart de place de troisième : plus que le soldat français.

En attendant l'application des diverses mesures proposées par la « Société des Chasseurs de France », il faut reconnaître que le Ministre de l'Agriculture, M. Mougeot, qui est un fervent de Saint Hubert, a déjà fait quelque chose avec sa circulaire, préconisant les moyens d'action privée à employer et, notamment, la création de syndicats de chasse communaux ou cantonnaux et de garderies à frais communs.

Chaque contrée a son gibier spécial. Le ministère de l'Agriculture a dressé des cartes de sa localisation et de sa densité : cartes de la caille, de la grive, de la perdrix, du lièvre, du sanglier, voire de l'ours cantonné dans les Vosges et dans les Pyrénées et du loup qui a ses quartiers non seulement dans les « Fables » de La Fontaine et dans l'imagination des nourrices, mais plus spécialement dans le Limousin.

La carte de la perdrix accentue ses couleurs sur la Touraine, l'Anjou, l'Orléanais, le Nord de Paris et l'Est immédiat. Celle du lièvre, sans coïncider rigoureusement avec la précédente, la rappelle et a ses teintes les plus foncées sur le Nord et l'Est de la France.

Lièvres et perdreaux sont les deux principaux gibiers nationaux; malheureusement, sur tout le reste de la France, leur densité est en teintes claires comme lavées par les larmes de l'infortuné chasseur trop souvent transformé par la hideuse bredouille en vulgaire chasseur de casquettes.

Georges ROCHER.



## LES JAPONAIS AU THÉÂTRE

M. Pierre Giffard a publié naguère un curieux article sur le théâtre chinois.

Scéniquement, il est incontestable que les spectacles du Céleste-Empire jouissent d'une réputation d'extravagance méritée; mais, au point de vue de l'aspect de la salle, les établissements japonais offrent au voyageur un bien autre champ d'observation de mœurs.

Dans la plupart des grandes villes de l'Empire, les théâtres se trouvent réunis de chaque côté d'une rue qui leur est spécialement réservée. Il n'y a point là que des théâtres de premier ordre, mais aussi une foule d'entreprises analogues plus ou moins interlopes : tirs à l'arc où vous invitent en passant des jeunes filles surveillées par des mères équivoques; diseurs de bonne aventure; marchands d'amulettes; somnambules; poupées de bois; ménageries, etc., etc. Les théâtres à spectacles se reconnaissent à leur

hauteur inusitée, aux petites loges qui surmontent chacun d'eux et d'où les guetteurs municipaux signalent les incendies, aux guichets très bas servant d'entrée et que surveillent deux caissiers accroupis au milieu de piles de menue monnaie, enfin aux larges bandes de toile barbouillées de vermillon et d'encre de Chine qui représentent les principales scènes du spectacle du jour.

Tandis que nous allons, chez nous, au théâtre après-dîner, les Japonais s'y rendent dès l'heure du réveil. Les portes des établissements de spectacles ouvrent vers six heures du matin. Elles sont aussitôt assiégées par une foule nombreuse où vous ne remarqueriez cependant pas un seul fonctionnaire, l'étiquette défendant à cette catégorie de citoyens l'accès des théâtres et établissements similaires.

Une fois le billet pris, on va louer des coussins, acheter le programme, et l'on s'installe, qui dans une loge, qui sur des billots de bois, avec une lenteur justifiée par la nécessité des commodités à assurer, car les représentations japonaises durent douze heures consécutives et, durant ce temps, nul n'a le droit de quitter la salle dont les portes sont soigneusement closes.

La salle elle-même ne diffère guère des salles européennes. Elle comprend un rez-de-chaussée en plan légèrement incliné divisé en cases étroites, un étage bordé de loges, et un amphithéâtre. Au milieu s'élève une tribune du haut de laquelle un agent de police veille au bon ordre. Sur la gauche, dans la loge d'avant-scène, se tiennent les chœurs et l'orchestre composé de flûtes, de tambourins et de guitares à trois cordes. Les musiciens jouent sans discontinuer, même pendant les tirades des artistes comédiens, méthode sans inconvénient, les drames japonais, comme les drames chinois et annamites, étant surtout des sortes de pantomimes accompagnées de hurlements inouïs et de contorsions très suffisamment expressives.

Du reste, le dispositif de la scène aide dans une grande mesure à l'intelligence de l'action. Cette scène est reliée au fond de la salle par deux étroites plates-formes planchées. Les acteurs, traversant les rangs du public avant de faire leur entrée, ont ainsi tout le temps de traduire l'état de leur âme. Il ne faut pas moins que de tels stratagèmes pour mettre les spectateurs au courant de l'action. Songez, en effet, que certaines pièces japonaises comportent des centaines de personnages, dont la plupart (avec une science de la réalité dramatique bien supérieure à la nôtre, certes) jouent un épisode et ne reparaissent plus.

L'imitation de la vie est le grand souci des dramaturges japonais. Les décors, comme tous les dessins de ce pays, pêchent par le défaut de perspective, mais les accessoires sont authentiques. Un arbre y est un arbre; un poulet, un poulet et, lorsque le traître brandit son sabre taché de sang, c'est bel et bien du sang réel qui dégoutte sur la scène. Un seul point conventionnel (il est vrai qu'il est de taille): chaque acteur possède un souffleur particulier encapuchonné de noir, qui le suit pas à pas, et lui souffle les tirades.

Le public, inimaginablement placide, s'attache aux péripéties du drame avec un intérêt certain, mais sans aucun émoi. En général, il est placé de telle sorte qu'il tourne à demi le dos à la scène. L'étranger qui

s'étonne d'abord de cette disposition inusitée ne tarde pas à en avoir l'explication. De quatre en quatre places, il existe un petit brasier où les spectateurs allument leurs minuscules pipes de cuivre, et qui sert également à préparer les repas. Car vous pensez bien que le peuple le plus gourmand du monde ne saurait avaler douze heures de tragédie sans accompagner ce repas littéraire de hors-d'œuvre plus substantiels.

Ainsi, plats de poissons, de riz, de pâtisseries, thé, fioles de sakki, se succèdent-ils sans désemparer. On mange et on boit en silence, ne s'interrompant sous aucun prétexte, les applaudissements étant d'ailleurs chose inconnue.

Ce tableau cesse quelque peu d'être exact dans les théâtres de comédie de Yeddo ou autres grandes villes de l'Empire. Les acteurs comiques japonais ont, en effet, un sens très réel de l'ironie et le manient avec une virtuosité que pourraient leur envier beaucoup de nos comédiens. La foule des lettrés fréquente les établissements où ils jouent, préférablement aux établissements de drame qui restent l'apanage populaire. Mais ici comme là, c'est même aspect de salles, même repas continu, même flegme du public.

Et quand vient le soir, les uns et les autres des théâtres se vident jusqu'à l'aube du jour suivant, car les pièces durent parfois une semaine, et il est rare qu'un spectateur du premier jour renonce à voir le dénouement de la *Vengeance de Sogâ*, de *Tsinshin-gurai* ou de tout autre drame à succès de la littérature japonaise.

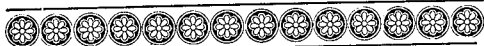
René GROUGÉ.



## NOS ARTISTES

Une artiste lyonnaise dont on a déjà pu admirer des œuvres dans des expositions artistiques de Paris et de Lyon, Mlle Mary Derne, vient d'achever quatre panneaux destinés à la décoration de la salle du conseil de la Caisse d'épargne de Vienne. Ces panneaux, *Les quatre Saisons*, sont d'excellentes œuvres d'une habile composition et d'une facture vigoureuse.

Cette nouvelle œuvre fait le plus grand honneur à Mlle Derne, digne élève de ses maîtres parisiens, Mme Richard et M. Bourgeois.



## AIME-T-ON PLUS QUE LA VIE ?

SUITE ET FIN

— Comme vous êtes galant !  
 — Moquez-vous de moi. Non seulement je ne m'ennuie plus; je deviens sérieux.  
 — Vous ne l'étiez pas ?  
 — Raillez, cela vous sied si bien. Je réfléchis, je trouve que ma vie a été jusqu'à présent bien désœuvrée, bien inutile.

— Vous vous calomniez, mon cousin.

— Je compare l'existence que j'ai menée autrefois avec celle que je mène ici, et je préfère de beaucoup la dernière.

— Pour combien de temps.

— Pour toujours ! Je veux en finir et dépouiller le vieil homme. Croiriez-vous que j'ai l'intention de me marier, ma cousine ?

— Vous avez raison; vous devenez sérieux, votre conversation est trop grave pour moi. Je me retire.

Elle fit mine de retirer son bras.

— Ne partez pas, je vous en prie. Ecoutez-moi jusqu'au bout; oui, je veux me marier, passer ma vie auprès d'une compagne que j'adorerai, n'ayant qu'un but la rendre heureuse. Il faut que je vous l'avoue, ma cousine, je ne connais qu'une femme dont je voudrais faire le bonheur, c'est vous.

— Je me sauve, dit la jeune fille, en dégageant son bras.

— Yveline, je vous aime, continua Gaston. Je ferai tout ce que vous voudrez; j'abandonne Paris, je deviens campagnard, si tel est votre désir.

— Pas si vite, pas si vite. Je ne veux pas encore me marier. Ce grand amour est venu bien subitement.

— Il n'en est pas moins violent.

— Sera-t-il durable ?

— Je le jure...

— Je suis très exigeante

— Vous en avez le droit, vous êtes si jolie !

— Je ne me contente pas de mots, je vous en avertis; il me faut des actes.

— Voulez-vous que...

— Vous ne me sacrifieriez pas seulement un de vos chevaux, que dis-je ! un de vos chiens, et vous parlez de dévouement.

— Je sacrifierais tout pour vous.

— Tout... même votre vie ?

— Je la donnerais gaiement, rien que pour vous être agréable.

— Rien que pour m'être agréable, c'est encore mieux ! Des mots ! des mots !

Elle s'enfuit dans la direction du parc, Gaston se mit à sa poursuite.

— Je vous défends de me suivre, lui cria-t-elle et elle disparut derrière un massif.

Lorsqu'elle fut sûre de n'être pas suivie, elle s'assit sur un banc :

— Ils m'aiment plus que la vie ! murmura-t-elle. Je ne le crois pas. Je voudrais bien les mettre à l'épreuve.

Sur ces mots, toute songeuse, elle s'enfonça dans le parc.

Gaston suivit longtemps du regard



**CRÈME SIMON**  
POUDRE  
SAVON

† Sont adoptés par les  
Dames du monde entier pour  
adoucir, velouter, blanchir  
la peau du visage et des mains. †  
Se méfier des contrefaçons et imitations

## LITS EN CUIVRE

Literie complète

Maison **CHARNAUD**

(Anc. rue de la République, 65)

4, Place des Jacobins, 4

## LESSIVE PHÉNIX

NE SE VEND QU'EN PAQUETS

de 1, 5, et 10 kilogr., 500 et 250 gr.  
portant la signature J. PICOT

Tout produit en sac toile ou en vrac  
c'est-à-dire non en paquets signés  
J. PICOT, n'est pas de la

LESSIVE PHÉNIX

## UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous  
ceux qui sont atteints d'une maladie de la  
peau : dartres, eczémas, boutons, démangeai-  
sons, bronchites chroniques, maladies de la  
poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhu-  
matismes, un moyen infailible de se guérir  
promptement ainsi qu'il l'a été radicalement  
lui-même après avoir souffert et essayé en  
vain tous les remèdes préconisés. Cet offre  
dont on appréciera le but humanitaire est la  
conséquence d'un vœu,

Ecrire par lettre ou par carte postale à  
M. VINCENT, place Victor-Hugo, à Grenoble,  
qui répondra gratis et franco par courrier et  
enverra les indications demandées.

la direction qu'elle avait prise, espé-  
rant encore l'entrevoir.

— Partie! dit-il; je crois que j'ai été  
éloquent. Il n'y a pas à m'en défendre,  
je suis pris, bien pris; elle m'a tourné  
la tête.

Le docteur reparut, il fut bientôt  
suivi de Karl.

— Savez-vous à quoi je songe, leur  
dit Gaston en riant, c'est que nous  
avons l'air de trois prétendants. Quant  
à moi, c'est mon état.

— Moi aussi, dit le docteur.

— Je ne fais pas autre chose, ajouta  
Karl.

— Voilà de la franchise, reprit Gas-  
ton. Donnons-nous la main.

Ils se serrèrent la main tous les trois.

— Ma cousine reprit Gaston, est un  
peu sauvage, un peu originale; telle  
qu'elle est, elle fera une ravissante pe-  
tite femme. Elle est franche, spiri-  
tuelle, nous l'aimons tous comme elle  
mérite de l'être; celui qu'elle choisira  
sera un heureux mortel. En attendant,  
vivons en bons camarades et espérons.

— Voilà qui est bien parlé, dit le  
docteur.

— J'approuve des deux mains, ajou-  
ta Karl.

En ce moment, ils entendirent dans  
le parc des cris de désespoir.

— Qu'y a-t-il? s'écrièrent les trois  
prétendants.

Mme de Lépreuse accourut.

— Oh! mon Dieu! dit-elle, c'est la  
voix de ma fille. Que lui est-il arrivé?

Ils s'élançèrent tous du côté d'où  
partaient les cris; aussitôt Yveline ap-  
parut, soutenue par une bonne.

Elle était pâle et chancelante.

— Je suis perdue, murmura-t-elle.  
Au bord du parc, j'ai rencontré le  
chien, il s'est jetée sur moi, il m'a mor-  
due.

— Vite du secours! du secours! ex-  
clamèrent les assistants et chacun dis-  
parut de son côté, sauf Mme Lépre-  
use, qui se précipita sur sa fille.

— Où t'a-t-il mordue?... Où?

La jeune fille montra son bras.

— Oh! dit Mme de Lépreuse, le  
moyen dont parlait le docteur.

Avant que sa fille ait pu l'en empê-  
cher, elle s'empara de son bras et, sans  
réfléchir au danger, elle suça avidem-  
ment la plaie faite par le maudit chien.

Les trois amoureux revinrent les  
uns après les autres.

Ce fut d'abord le docteur, muni de  
bandes roulées et de ciseaux, tout ce  
qu'il fallait pour pratiquer une liga-  
ture; Karl le suivait de près, armé d'une  
énorme pelle rougie; enfin Gaston ar-  
riva tout essoufflé, le front en nage,  
ayant un fouet à la main.

— La voiture est attelée, s'écria-t-il,  
vite chez Pasteur!

Ils s'arrêtèrent tout penauds à la vue  
de Mme de Lépreuse se dévouant  
pour sauver sa fille.

Yveline retira son bras.

— Il n'y a qu'une mère qui aime  
plus que la vie, dit-elle, et regardant  
Mme de Lépreuse avec attendrisse-  
ment; le chien n'est pas enragé, je me  
suis fait mordre par le dogue du jar-  
dinier. Ces messieurs m'avaient assu-  
rée de leur entier dévouement; j'ai vou-  
lu les mettre à l'épreuve.

— Si tu m'avais consultée, répondit  
sévèrement Mme de Lépreuse, tu  
n'aurais pas commis cette sottise.

Il ne faut éprouver personne.

Eugène FOURRIER.

## L'ESPRIT des AUTRES

Dans un jardin public :

On sonne la retraite du soir et les  
promeneurs regagnent lentement la  
porte de sortie.

— Allons! allons! plus vite que ça,  
grogne le gardien.

Puis il ajoute, en bougonnant dans  
sa moustache :

— On a beau faire, il y en a qui  
sortent toujours les derniers.



Sur le boulevard :

— Tu sais, le petit Raoul qui a  
mangé avec toi deux héritages? Le  
voici à son aise de nouveau : il vient  
d'hériter d'un oncle millionnaire.

— J'ai toujours dit que ce garçon-  
là avait de l'esprit jusqu'au bout des  
oncles!



Entre amis sur la Cannebière.

— Qu'est-ce que tu as !

— Ah! mon cher, je viens de chez  
mon tailleur!... Ce que j'ai eu de peine  
à lui faire accepter un peu d'argent!...

— Tiens! Mais c'est une perle ce tail-  
leur!... Pourquoi refusait-il?

— C'est qu'il en voulait beaucoup!



On philosophe sur le sujet éternel : la  
femme...

— La femme, remarque quelqu'un,  
supporte la douleur plus héroïquement  
que l'homme...

— Vous êtes médecin? demande-t-on  
à l'observateur.

— Non, je suis fabricant de chaussu-  
res.



On parlait d'une comédienne qui eut son heure de célébrité.

— Je trouve qu'elle n'a plus de talent, dit quelqu'un.

— Vous êtes injuste, réplique un autre. Ainsi, ajoute-t-il, elle a joué l'autre jour à Bordeaux et elle a remporté un véritable triomphe dans Froufrou.

— Elle vous a beaucoup plus ?

— Oui, pendant un entr'acte.

## BIBLIOGRAPHIE

### LE MONDE ILLUSTRÉ

43, quai Voltaire, Paris.

Sommaire du numéro 2470 du 30 juillet 1904 :

*Guerre russo-japonaise.* — L'affaire de Cluzes. — *La Fugue du ballon captif de la Porte-Maillot.* — La Maison des Comédiens. — Inauguration de la Jetée-promenade de Fécamp. — Reconstruction de Baltimore. — Les Logistes à l'Ecole des Beaux-Arts. — *La France pittoresque :* La ville de Cordes. — *Pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray.* — Le Colonel Bouchez. — M. Paul Perret. — Parcs et jardins de Paris et de Londres. — Tour de France : Victoire de Maurice Garin. — Roman illustré : *Papa*, par J. Berr de Tuique. — Echecs par M. D. Janowski. — Rébus. — Concours.

Le numéro : 50 centimes.

### LA MODE ILLUSTRÉE

(Journal de la Famille)

Paris, 56, rue Jacob

Publié sous la direction de Mme Emmeline Raymond

Les 52 numéros que la *Mode Illustrée* publie chaque année contiennent 52 gravures coloriées sur la 1<sup>re</sup> page, plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de mode, de tapisserie, de crochet, de broderie, et 24 feuilles de patron en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; des chroniques, des recettes, etc. Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

ABONNEMENTS. — Avec gravures coloriées, un an, 14 fr. ; 6 mois 7 fr. ; 3 mois, 3 fr. 50. — Avec planches coloriées : un an, 25 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 3 mois, 7 fr.

### LA REVUE STÉPHANOISE

Directeur : Léon MERLIN

26, route de St-Chamond, St-Etienne (Loire)

Abonnement. Un an : 6 fr. Départements : 7 fr. ; Etranger : 9 fr. Le n<sup>o</sup> : 50 centimes.

## Speacles et Concerts

### CASINO - KURSAAL

Rue de la République

Réouverture le 18 août.

### CONCERTS-BELLECOUR

Tous les soirs à 8 h 1/2, orchestre municipal du Grand-Théâtre, 70 musiciens, sous la direction de M. Archimbaud.

### CONCERT DE L'HORLOGE

(Cours Lafayette).

Tous les soirs, à 8 heures, concert. Spectacle varié.

### CASINO DE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Tous les jours, concert par l'orchestre du Casino, le soir, représentation théâtrale.

### CASINO DU GRAND CERCLE

### DE CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

Concerts, distractions, petits-chevaux, à 6 heures, apéritif-concert.

### CASINO DU PALAIS DE GLACE

Tous les jours, à partir de 4 heures, Apéritif-Concert par l'orchestre des Tsiganes. Le soir, à 9 heures, grand concert.

## BULLETIN FINANCIER

Les allures du marché ne se modifient pas ; les affaires sont de plus en plus calmes, cela n'a rien que de très naturel à cette époque de l'année pendant laquelle le public ordinaire de la Bourse est en villégiature.

Le 3 % revient à 97,60.

Le Comptoir National d'Escompte cote 610.

Le Crédit Foncier, 680 ; le Crédit Lyonnais, 1.132 ; la Société Générale, 625.

Parmi nos chemins, le Lyon clôture à 1.325 et le Nord à 1.725.

Le Suez, en hausse de 5 fr., cote 4.170.

L'Extérieure finit à 85,62 ; l'Italien à 103,05 ; le Portugais, 62.

Le Russe Consolidé est à 91,20 ; le 3 % 1891 à 74,10.

Le Turc s'inscrit à 86,12 ; la Banque Ottomane, 567.

Le Marocain 5 % s'échange à 480 fr. On sait que cet emprunt est garanti spécialement et irrévocablement par préférence et priorité à tous autres emprunts par la totalité du produit des droits de douanes, tant à l'entrée qu'à la sortie, de tous les ports de l'empire existants ou à créer. Le produit des droits de douanes servira jusqu'à due concurrence à assurer le service des obligations en intérêts, amortissements et frais de change.

Le propriétaire-gérant V. FOURNIER

P. LEGENDRE & C<sup>o</sup>, r. Bellecordière Lyon

## OBLIGATIONS

### PANAMA à LOTS

titres absolument garantis et tous remboursables par des lots ou par 400 francs.

6 tirages par an (1 tous les 2 mois)

PROCHAIN TIRAGE :

15 Août 1904

1 lot 1 lot  
500.000 FR. 100.000 FR.

### LOTS DU CONGO

taux de remboursement 180 fr. par an augmentant de 5 fr. par an jusqu'en 1987.

SIX TIRAGES PAR AN

PROCHAIN TIRAGE

20 Août 1904

GROS LOT: 150.000 fr.

24 lots formant un total de 158.000 fr.

Adresser demandes et fonds à

L'AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, Lyon

Expédition franco des titres à réception des fonds et par retour du courrier.

## ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'Anti-Epileptique de Liège de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie réputée aujourd'hui incurable.

La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

S'adresser à M. FANYAU, pharmacien à LILLE (Nord).

Eviter les Contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable Nom

Demandez

Partout

LE

## THÉ DES MANDARINS

**Henri BONJOUR**  
*acquéreur des ateliers*  
**Hilaire DUFIN**  
**LYON**  
*Au Colosse de Rhodes*

**Ateliers d'ÉBÉNISTERIE et SCULPTURE**  
*Cours de la Liberté, 29*

**Ateliers de TAPISSERIE, SIÈGES et DÉCORATION**  
*Cours de la Liberté, 44*

**Ateliers de LITERIE et MATELASSERIE**  
*Cours de la Liberté, 42*

**EXÉCUTION SUR PLANS ET DEVIS — INSTALLATION COMPLÈTE**

**Exposition et Magasins de Vente**  
**42-44, Cours de la Liberté, 42-44**

**LE THÉ**  
 DES  
**MANDARINS**  
*Qualité extra supérieure*  
 SE TROUVE DANS TOUTES LES  
**Bonnes Epiceries et Maisons de Comestibles**

Le kilo.....	9 fr. 50
500 grammes ...	4 » 75
250 grammes ...	2 » 50
125 grammes ...	1 » 50
50 grammes ...	0 » 60

**MARIAGES RICHES**  
 Maison de toute confiance avantageusement connue dans la Région par ses grandes relations, mariant gratuitement les veuves et les demoiselles.  
**M. SAGE, 8, r. Paul-Chenavard**  
 (Cabinet de 2 h. à 7 h. du soir)

VIENT DE PARAÎTRE :

**Le WAGON**  
*Indicateur des Chemins de Fer*

**SERVICE D'ÉTÉ 30 C.**

Anc. M<sup>re</sup> VIENNET, fondée en 1857

**PIANOS**  
 9, Place Jacobins, 9  
 LYON  
**Ch. MORETTON & Co**  
*Envoi franco Catalogue Illustré*

DÉPOT GÉNÉRAL :  
**Maison Isaac CASATI**  
 31, Rue Ferrandière, LYON

**ÉLIXIR DE ST-PIERRE**

La Meilleure de toutes les Liqueurs de Table  
 Fabriquée par le R. P. DIODATO CAMURAN  
 Directeur de la Pharm<sup>e</sup> du Vatican, à Rome

DÉPOT GÉNÉRAL :  
 Maison ISAAC CASATI, r. Ferrandière, 31

**MASSAGE MÉDICAL**  
 Rue Paul-Chenavard, 8  
**Mlle CLARAZ, Masseuse**

*En vente*  
 DANS TOUTES LES BONNES ÉPICERIES  
 LE  
**RHUM MARQUISAT**

**BELLE JARDINIÈRE**  
**PARIS -- 2, rue du Pont-Neuf -- PARIS**  
 La plus grande Maison de Vêtements du Monde entier

**TOUT**  
 CE QUI CONCERNE LA TOILETTE DE L'HOMME ET DE L'ENFANT  
 Confections pour Dames et Fillettes

**SUCCESSALE DE LYON**  
 62, rue de la République, 62

**VILLE DE VALENCIENNES (Nord)**

**LOTÉRIE**  
 Pour la Construction d'un Musée à VALENCIENNES (Nord)  
 (Autorisée par Arrêté Ministériel du 14 Septembre 1903)

DEUX GROS LOTS :

**150.000 fr. et 10.000 fr.**  
 plus 115 autres lots de 1.000, 500 et 100 fr.

Soit 117 Lots faisant **180.000 fr.** tous payables en argent

**TIRAGE : 15 Décembre 1904**

**UN FRANC LE BILLET.** On trouve des Billets chez Débitants de tabacs, Librairies. Vente gros et détail, à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, LYON, Concessionnaire général. Joindre au mandat enveloppe affranchie à 0.15 par 4 billets pour réponse.

**ANÉMIQUES**

et toutes personnes qui souffrez depuis longtemps sans avoir obtenu la guérison de CHLOROSE, PALES COULEURS, NEURASTHÉNIE, FLUEURS BLANCHES, FAIBLESSES occasionnées par la CROISSANCE RAPIDE, l'ÂGE CRITIQUE, la CONVALESCENCE et, en général, tout ÉPUISEMENT produit par l'âge ou les maladies, le seul remède capable de vous guérir radicalement et en peu de jours c'est

**L'ANTIANÉMIQUE GRIPPAT**

Ce produit exclusivement végétal, expérimenté depuis plus d'un siècle, contient du fer à l'état naturel, le seul assimilable et ne constipant jamais. Il est d'un emploi facile, agréable et sans danger. Aucun des nombreux médicaments préconisés jusqu'à ce jour n'a donné d'aussi merveilleux résultats.

Prix du flacon : 4 fr. - Traitement complet, 2 flacons, franco : 8 fr.

Dépôt général : Pharm. DAMIRON, 39, pl. de la Bourse, Lyon (Brochure franco)

EN VENTE dans tous les kiosques à journaux

Le numéro 0.10 c

**LA REVUE BI-MENSUELLE**  
 DES TIRAGES FINANCIERS

2 fr. Par an

Publiant tous les Tirages des Valeurs à lots et reproduisant périodiquement la liste des lots non gagnés